

04/10/2019 - Temuco, Chili- Témoignage de  
Carlos Manzano Fernandez



Cher.e.s Lecteurs.rices

Je m'appelle Carlos Manzano Fernandez, J'ai 25 ans, je suis musicien. J'habite actuellement à Temuco, dans le sud du Chili. Dans mon pays je suis reconnu en tant que chanteur du groupe de musique urbaine BIG APPLE, et je suis compositeur musical pour la compagnie du théâtre 4Elementos.

Ce n'est pas une surprise que le regard du monde soit aujourd'hui posé sur le Chili. Un pays décrit comme un « oasis » par le président Sebastian Piñera il y a quelques mois. De façon contradictoire ce même président a décrété l'état d'urgence dans tout le pays et le couvre-feu dans de nombreuses villes, envoyant la police et les militaires pour réprimer les civils et les manifestants pendant les manifestations et aussi dans les bidonvilles.

Mardi 22 Octobre, vers 21h, Je rentrais à mon domicile après une journée de travail ayant dirigé des ateliers artistiques dans les guettos de ma ville, Temuco.

Vers 22h30, je marchais avec ma guitare en main, vers l'intersection de Pedro de Valdivia et Javiera Carrera (il est important de signaler que à Temuco il n'y a pas de couvre-feu) lorsque 5 militaires me tirent dessus, face à quoi je cours me réfugier dans une résidence.

Certains voisins ne m'ont pas laissé rentrer. J'ai vécu en chair propre le manque d'humanité. Le manque d'empathie chez mes compatriotes. Je n'ai réussi qu'à me cacher sous une voiture stationnée dans la résidence. Les militaires m'ont arrêté, donné des coups de pieds, des coups de poings au crâne, dans les côtes, ensuite m'ont soulevé jusqu'à un camion situé à 50 mètres. Dans une station essence SHELL.

Le militaire m'ayant détenu m'a interrogé :

« Tu es le dirigeant des criminels qui sont contre nous ? Pourquoi tu nous tire dessus et nous lance des pierres si nous sommes venus prendre soin de vous ? »

Je ne faisais que rentrer chez moi avec ma guitare

« Je ne te crois pas. Quelle est ta profession ? »

Je suis musicien

« Ah ! Musicien. T'as l'aspect d'un révolutionner, alors on va jouer avec tes mains. »

Ils m'ont brûlés les mains, m'ont attaché avec des attaches en plastique jusqu'à me couper la circulation sanguine. Ils m'ont menacé de me clouer les pieds, de me taper avec leurs fusils jusqu'à perdre conscience, ils ont essayé de me jeter du camion.

Leur capitaine est arrivé, il dit : « Pourquoi est-il détenu ? Violence contre les forces armées. Ne dites ni n'écrivez rien que vous n'avez pas vu. »

J'imagine qu'ils savaient que je ne faisais que rentrer chez moi. Après quelques minutes, vers 1 heure du matin ils ont enlevé les attaches, je n'ai pas pu faire constater mes lésions à ce moment-là.

Puisque je n'ai pas été livré à la police, ni emmené à aucun commissariat. En faisant la garde le militaire qui m'a torturé me menace en disant :

« J'espère qu'on se croiera à nouveau, pour t'arrêter et te buter. Tu ne vas pas t'en sortir comme ça. »

Je n'ai pu rentrer chez moi que vers 2AM, ce qui veut dire que j'ai été détenu pendant au moins 3 heures dans ce camion.

Suite à cet événement, des militaires m'ont contacté par les réseaux sociaux afin de savoir si j'allais bien. Ce à quoi je n'ai pas répondu. Je suis repéré, sans aucun doute. Ils connaissent mon adresse, mon lieu de travail.

Mardi 29 Octobre, j'ai échangé avec Mlle A. Gutierrez de l'institut National des droits de l'Homme au téléphone, qui a pris mon témoignage, et me met en contact avec l'avocate Manuela Arroyo, qui prend à charge mon cas et portera plainte.

On me recommande urgemment de faire constater mes blessures. Pour officialiser ma plainte. Je suis parti à 18h au CESFAM situé sur la rue Pedro de Valdivia vers le secteur de Chivilcan.

Ils n'ont pas voulu me prendre en charge. Car la démarche légale à suivre est de venir accompagné de la police comme témoin. Aucun Policier n'a voulu m'accompagner.

« Nous ne pouvons te prendre en charge d'aucune façons, car tu as un « ISAPRE » (système privé de santé) tu devrais payer 18.000 Pesos (25 Euros) mais le

document ne portera pas le nom de constatation de blessures. Ce ne sera pas un document officiel. »

Je suis bénéficiaire du PRAIS (bénéfice de santé gratuite que donne l'état aux enfants et petits-enfants de détenus politiques, disparus, et torturés en dictature de Pinochet).

« Je suis désolée, ma patronne me confirme que nous ne pouvons pas prendre votre plainte sans un policier présent. »

J'ai dû aller dans une clinique privée, (Clinica Alemana) pour faire constater mes blessures, et payer 50.000 Pesos (71 Euros). Ce qui me semble humiliant, m'attriste, et me fait sentir impuissant. Mais il me fallait ce papier pour porter plainte, j'ai donc payé. Je n'ai toujours pas de numéro de dossier pour ma plainte, j'en déduis donc que le dossier est en étude.

Je suis aujourd'hui en suivi psychologique avec la psychologue Ana Vera, professionnelle qui accompagne gratuitement les détenus et victimes de torture dans la ville de Temuco.

Depuis, j'ai eu fait des apparitions dans les journaux télévisés Mardi 29 Octobre, sur CHV et CNN Chile, en donnant mon témoignage. Je suis exposé à des représailles. J'ai été menacé et je demande protection.

04/10/2019 - Temuco, Chili- Témoignage de

Carlos Manzano Fernandez